

PROJETS pour le CONCOURS SSP 2017

7^{ème} édition de la semaine de la sécurité patient 2017 Thème « Usagers, soignants : partenaires pour la sécurité des patients », du 20 au 24 novembre 2017

Merci de compléter le document ci-dessous (4 pages maximum)

Région : Centre Val de Loire

Intitulé de votre projet :

La préparation de son traitement journalier : c'est l'affaire de tous les usagers !

Objectif :

Sécuriser la préparation et la prise de traitement après l'hospitalisation.

1. Le porteur du projet :

- Coordonnées de la structure / association / professionnel :

Nom de la structure : SSR LA CIGOGNE

Adresse : 60 allée Charles NUNGESSER

Ville : 45770

Code Postal : SARAN

- Type de la structure / association : Soins de Suite et réadaptation polyvalent

- Coordonnées du Contact :

Nom : RIVALAIN

Prénom : Laura

Qualité : Directrice

Téléphone professionnel : 02.38.51.75.00

Courriel : laura.rivalain@lacigogne-ssr.fr

2. Le contexte

L'origine :

Le SSR reste un maillon de la filière de soins qui se situe, le plus souvent, entre les services de MCO et le domicile. En effet, à ce jour, 90 % de patients sont adressés par des services de

médecine et de chirurgie et 80% de nos patients retournent à domicile après une durée moyenne de séjour de 28 jours.

En interne, notre démarche qualité inclut le management de la qualité et de la prise en charge médicamenteuse ; elle fait partie intégrante de notre parcours patient. Au sein de notre établissement, tous les acteurs se mobilisent pour sécuriser le circuit du médicament dès l'entrée du patient et ce jusqu'à sa sortie.

A la sortie, le patient reçoit de la main du médecin référent son ordonnance de sortie avec les explications et conseils associés. Tous les patients ne consultent pas leur médecin traitant suite à leur hospitalisation et plusieurs mois peuvent passer sans avoir un avis médical ou paramédical sur la gestion de leur traitement.

A l'heure de la conciliation médicamenteuse et avec le souhait de réduire la iatrogénie médicamenteuse, nous nous sommes posés les questions suivantes :

- « Comment pourrions-nous poursuivre notre action menée en interne vers le domicile ? »
- « Comment le patient et /ou ses aidants notamment à domicile peuvent devenir acteurs en toute sécurité dans la gestion de leur traitement personnel ? ».

Les enjeux en terme de sécurité des patients / amélioration de la prise en charge :

Au sein de notre clinique et tout au long de la prise en charge, nous nous efforçons de responsabiliser le patient sur son traitement en lui expliquant la posologie, le mode d'administration, les effets dont les effets indésirables, le bénéfice/risque ...

La conciliation médicamenteuse permet aussi d'adapter au mieux la prescription médicale au profil et aux besoins du patient tout en le consultant à chaque étape.

A leurs sorties, beaucoup de patients disposent à leur domicile de piluliers qui sont le plus souvent gérés par le patient lui-même ou bien par l'aidant principal.

Certains pourront facilement et rapidement trouver les réponses auprès des professionnels de santé. D'autres (milieu rural, désertification médicale...) resteront isolés de ces conseils.

Selon les dernières études publiées :

- 3,6% des hospitalisations seraient dues à des effets indésirables des médicaments
- 30 à 60% des effets indésirables des médicaments sont prévisibles et évitables : on parle de iatrogénie médicamenteuse évitable. Ils sont le plus souvent la conséquence d'une erreur thérapeutique (mauvaise indication, non-respect des contre-indications, posologie excessive ou traitement trop prolongé), d'une mauvaise observance du traitement ou d'une automédication inappropriée (étude ANSM).

Les enjeux sont donc multiples :

- s'assurer qu'à la sortie de notre établissement, le patient et /ou son aidant identifié ait toutes les clés en main pour poursuivre les conseils en terme de préparation et de gestion de son traitement personnel,
- réduire les erreurs médicamenteuses et donc les hospitalisations répétées et coûteuses,
- permettre l'accès à l'information aux soins pour tous,
- créer une synergie et une proximité entre services de soins sur l'agglomération Orléanaise (SSR /SSIAD SVFA) et de prévention qui renforce notre volonté de s'engager dans une filière de soins.

La description du dispositif :

Notre projet consiste à proposer aux patients et/ou aux aidants, sous forme d'ateliers, une éducation à la préparation des piluliers hebdomadaires à domicile.

Notre objectif : sensibiliser le plus d'usagers et d'aidants, d'où notre volonté d'inclure le personnel et les usagers du SSIAD SVFA dans le dispositif. En effet, le SSIAD SVFA d'Orléans intervenant sur l'ensemble de l'Agglomération Orléanaise peut prendre en charge jusqu'à 203 usagers. Ces usagers et leurs aidants se trouvent souvent confronter à la difficulté de gérer leur traitement personnel à domicile et beaucoup remplissent leur piluliers seuls, avec le risque d'erreur que cela entraîne.

Ces ateliers seraient proposés 1 fois par mois aux patients (DMS de 28 jours), mais aussi aux familles, aux aidants ... au sein même de notre établissement avec un espace dédié.

Un calendrier de réalisation sera porté à l'affichage dans le hall du SSR et deux semaines avant chaque atelier, les usagers auront la possibilité de s'inscrire à cet atelier directement auprès de leur médecin référent. L'information sera véhiculée par le biais d'un poster porté à l'affichage sur chaque étage et dans le hall d'accueil.

Les usagers du SSIAD SVFA seront invités à y participer : remise de flyers lors de visites à domicile des soignants avec le calendrier prévisionnel annuel des ateliers. Ce sont les infirmières coordonnatrices qui seront en charge de sensibiliser les usagers à ce dispositif.

Ainsi, les ateliers seront menés conjointement par une infirmière du SSR et une infirmière coordonnatrice du SSIAD SVFA, entité du même groupe mutualiste. Ce travail en binôme permettra de conforter le patient entre les conseils donnés dans le cadre d'une hospitalisation et ce qu'on attend de lui à domicile.

De plus, nous travaillons depuis quelques mois avec la direction « Animation de la Vie Mutualiste » d'Harmonie Mutuelle. Cette dernière organise chaque année plusieurs ateliers de préventions auprès des adhérents. Notre volonté est de pouvoir bénéficier de ces actions de prévention tout en y participant activement. Un des ateliers mené par HM qui s'intitule « *Les médicaments, faites-en bon usage* » sera mené conjointement à notre projet.

Les acteurs :

Les usagers et leurs aidants

Le personnel médical et paramédical du SSR

Les représentants des usagers du SSR La Cigogne

L'équipe d'infirmières coordinatrices du SSIAD

Le partenariat :

Harmonie Mutuelle

Le SSIAD SVFA d'Orléans

Les axes prioritaires :

- **Axe n°1 : Conseiller les patients et leurs aidants sur l'importance de l'observance du traitement à domicile.**
- **Axe n°2 : Former les patients et leurs aidants pour constituer un pilulier hebdomadaire.**
- **Axe n°3 : Accompagner les patients et leurs aidants sur la réalisation de leur propre pilulier.**
- **Axe n°4 : Evaluer le bénéfice de notre action directement sur le terrain**

3. La réalisation

Le calendrier :

ARS du Centre

131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 77 32 32 / Fax : 02 38 54 46 03

www.ars.centre.sante.fr



Mise en œuvre en début d'année 2018 avec un essai fait lors de la journée du 24 novembre 2017. Nous prévoyons 10 à 12 ateliers sur l'année, d'environ 1 à 2h, en fonction du nombre d'utilisateurs inscrits.

Projet initié en : Septembre 2017

Projet mis en œuvre en : Novembre 2017 avec un déploiement à 100% prévu pour le 1^{er} trimestre 2018.

Comment ? Sensibilisation des équipes et du grand public

La communication :

- Lors des réunions de coordination hebdomadaires du SSR LA CIGOGNE où sont associées les infirmières du SSIAD SVFA d'Orléans pour penser et préparer la mise en place du dispositif.
- Lors des CDU trimestrielles du SSR LA CIGOGNE
- Par voie d'affichage dans notre établissement avec diffusion d'un calendrier prévisionnel et remise d'un flyer à l'entrée du patient.
- Réalisation d'un spot présentant le dispositif (5 à 10 min)

4. Et après:

Evaluation et suivi :

Certains patients du SSR bénéficient du SSIAD, dès leur retour à domicile. Nous pourrions refaire une évaluation à 3 mois des enseignements prodigués au sein de la Cigogne, via un petit questionnaire et audit des piluliers à domicile.

Pour les autres usagers : Enquête téléphonique avec 4 à 5 questions bien ciblées auprès des usagers ayant bénéficié du dispositif pour en retirer les points forts et les points à améliorer.

Indicateurs quantitatifs : Nombres de participants (patients et aidants), durée des ateliers.

Indicateurs qualitatifs : taux de satisfaction des usagers, le recensement des points forts et points faibles des ateliers.

Reproductibilité :

Ce dispositif :

- pourrait être reproduit dans les EHPAD SVFA, notamment auprès des résidents admis en hébergement temporaire et qui doivent retourner à leur domicile ensuite.
- pourrait être proposé dans les autres établissements sanitaires et services médico-sociaux en région.

5. Possibilité de joindre des PJ :

Noter ici les intitulés :

- Flyer A5 à destination de tous les usagers (patients et aidants)
- Poster porté à l'affichage dans le hall, services de soins, salle du personnel